



Année scolaire 2024/2025

## **AVENANT AU RÈGLEMENT PÉRISCOLAIRE DE L'ÉCOLE NELSON MANDÉLA**

Afin d'éviter le gaspillage de papier et de diminuer le volume des déchets, la commune ne fournira plus de serviettes en papier. A l'instar du fonctionnement de la maternelle, les parents devront fournir aux élèves des serviettes en tissu, deux au départ. Le vendredi les enfants repartiront avec leur serviette à laver à la maison et devront en ramener une propre le lundi. Des pochettes individuelles nominatives seront mises à disposition pour les conserver dans l'école durant la semaine.

Madame Le Maire,  
Murielle PICQ

